Envoyé en préfecture le 04/11/2026
Reçu en préfecture le 04/11/2026
Publié le
ID : 035-213502735-20261020-CM2026OCT125-DE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

Nombre de Conseillers Municipaux :

En exercice : 19

Présents à l'ouverture de la séance : 17 - Quorum réuni

Date de la convocation :

14 Octobre 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 OCTOBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt octobre, à vingt heures trente minutes, légalement convoqué, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en Coglès, s'est réuni dans la salle du conseil municipal en séance publique, sous la présidence de Monsieur Rodolphe HAMEAU, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS :
Mr Rodolphe HAMEAU, Mr Mickaël JULIEN, Mme Marylène ROUSSEL, Mr Éric D'HANGEST, Mme Virginie MALLE, Mr Régis ROGER, Mme Maud LIGER, Mr Laurent BARBOT, Mme Mélanie DAVY, Mme Angélina MAHÉ, Mr Benjamin BRUNEAU, Mr Mieszko DUSAUTOY, Mme Sabrina GIROU, Mr Pascal RÉGNAULT, Mr Didier LERAY, Mme Anne-Sophie DENOUAL et Mme Géraldine LEMARIÉ.

ABSENTS EXCUSÉS : Mme Audrey AURIOL, Mr Nicolas LANGLAIS qui a donné pouvoir à Mr Rodolphe HAMEAU.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Maud LIGER.

CM2026-OCTOBRE-N°125
OBJET : PROPOSITION D'ACHAT DE LA MAISON AU 1, IMPASSE DES GÉRAMIUMS

Monsieur le Maire rappelle, aux membres du conseil municipal, que lors de la séance du conseil municipal en date du 22 Septembre dernier, il a informé les élus qu'un courrier sera adressé à Madame Odette LEJEUNE, domiciliée à Saint-Brieuc (22000) 46C, Impasse du Docteur Rahuel, pour une proposition d'achat de sa maison située au 01, Impasse des Géraniums, sur la commune de Saint-Germain-en-Coglès.

Cette proposition d'achat a été adressée le 25 Octobre dernier pour un montant de 25 000 euros concernant l'ensemble de la parcelle située au 01, Impasse des Géraniums – cadastrée AB n° 219 pour une superficie de 288 m2.

Madame Odette LEJEUNE, propriétaire, a validé cette proposition d'achat d'un montant de 25 000 euros par lettre recommandée avec accusé réception en date du 02 Octobre 2026. Elle souhaite que l'acte de vente soit rédigé rapidement.

Monsieur le Maire précise que le bien est vacant depuis une vingtaine d'année et qu'il est nécessaire de prendre le temps de réfléchir sur un projet de logement de secours concernant cet achat.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée, à l'unanimité, quorum réuni – 17 élus présents et 18 élus votants :

- Valide la proposition d'achat de la maison située au 01, Impasse des Géraniums sur la commune pour un montant de 25 000 euros à Madame Odette LEJEUNE domiciliée à Saint-Brieuc (22000) 46 C, Impasse du Docteur Rahuel.
- Précise que les diagnostics et les frais de notaire concernant cette vente sont à la charge de la commune,
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces concernant ce dossier.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations
A Saint-Germain-en-Coglès,
Le 21 Octobre 2026.
Le Maire,
Rodolphe HAMEAU.